



INFORMATION

GESTION DES EXAMENS ET CONCOURS

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données), nous vous informons que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme utilise, dans le cadre des obligations légales, des traitements de données à caractère personnel destinés à la gestion des examens et concours. Les personnes disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Le responsable de ces traitements est le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.

La communication de ces données est obligatoire. Les destinataires de vos données sont : les agents des services instructeurs du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme et leurs supérieurs hiérarchiques, potentiellement le Centre de Gestion Coordonnateur CDG69 et les centres de gestion de la région AURA dans le cas d'organisation de concours sur leurs sites.

La durée de conservation de vos données est de trois ans pour le dossier de concours, de cinq ans pour les épreuves et résultats et d'un an pour les copies. A l'issue de ces délais les documents sont archivés selon les dispositions du Code du patrimoine.

Les personnes concernées peuvent faire valoir leurs droits en s'adressant au **Délégué à la Protection des Données** :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

7 rue Condorcet - CS 70007

63063 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Mél : dpo@cdg63.fr

Le Centre de Gestion, un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines

7 rue Condorcet CS 70007 • 63063 Clermont-Ferrand Cedex 1 • 04 73 28 59 80 • accueil@cdg63.fr
Permanences physique et téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.